

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Le mardi, 10 septembre 2024 à 18h30**  
**Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

Présences :

Caroline Moreau, directrice de l'école  
David Boucher, président du conseil d'établissement  
Cynthia Gauthier  
Roxanne Gaudreau  
Chantal Guévremont  
Sylvie L'heureux  
Jonathan Décary  
Marinka Ménard  
Andrée Anne Tessier  
Jennifer Goupil

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Madame Moreau et Monsieur Boucher se présentent et souhaitent la bienvenue à tous.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Madame Gauthier agira comme secrétaire pour l'assemblée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Caroline Moreau procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par Mme Ménard d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.*

Adopté à l'unanimité  
Résolution AG 24-25-01

**4. Lecture et adoption du procès-verbal**

Chacun procède, individuellement, à la lecture du procès-verbal de l'AGA 2023.

*Il est proposé par M. Boucher d'adopter le procès-verbal tel que proposé.*

Adopté à l'unanimité  
Résolution AG 24-25-02

## 5. Dépôt du rapport annuel de l'école et du conseil d'établissement

Madame Moreau demande à l'assemblée de prendre quelques minutes pour prendre connaissance du rapport annuel du conseil d'établissement. Elle peint le portrait général de la dernière année scolaire en comparaison avec cette année.

### En résumé :

Il y a cette année, 300 élèves à l'immeuble NDJ versus 320 l'an dernier. Nous avons donc perdu 2 groupes.

Pour l'immeuble Sainte-Marie, nous sommes rendus à 86 élèves versus 78 l'an dernier. Nous avons donc ajouté un groupe.

## 6. Questions de l'assemblée

- Monsieur Boucher se questionne sur la durée des travaux des salles de bain dans la grande salle. Les travaux devraient se terminer vers la fin septembre. Madame Moreau annonce que les travaux devraient se terminer vers la fin septembre. Cependant, elle explique qu'il y a eu quelques imprévus durant les travaux ce qui entraîne du retard donc la date de fin est malheureusement reportée.
- Madame Gaudreau demande quand le club des petits déjeuners commencera à servir les enfants. Madame Moreau explique que le club ne peut commencer tant que les travaux dans les salles de bain n'ont pas terminé, du moins, les travaux de plomberie car il n'y a pas d'eau dans la cuisine. Si il y a trop de délai, on envisage la formule des sacs tout préparés pour distribuer aux enfants dans les classes.
- Madame Ménard aimerait que nous informions les parents via l'info-parents, lorsque les procès-verbaux sont déposés sur le site internet de l'école.
- Madame Ménard se questionne sur le courriel sur la coqueluche, elle se demande quel sera le fonctionnement dans les écoles. Madame Moreau lui explique que nous attendons plus d'informations du Centre de services.
- Madame Ménard demande que l'école rappelle les procédures du signalement des absences dans Mozaïk dans le premier info-parents de l'année.

- Madame L'heureux veut savoir si les caméras de surveillances seront installées sous peu. Madame Moreau explique que l'appel d'offre a été lancé et que nos immeubles seront prioritaires lors de l'installation.

## **7. Rôle et fonction du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents**

Madame Moreau explique qu'il y a seulement un conseil d'établissement pour les deux immeubles. Ce dernier est composé de 5 parents, 5 membres du personnel, 1 membre de la communauté et la direction. Il y a un minimum de 5 rencontres par année (6 sont prévues au calendrier, mais l'une d'elle est facultative). Elle explique le rôle de l'OPP, soit de voir à l'organisation d'activités et de collaborer avec le personnel de l'école. Elle mentionne également que chaque immeuble a son propre comité OPP. Elle termine en expliquant le rôle du représentant au comité de parents et que maintenant avec la loi 40 et la nouvelle gouvernance le représentant EHDAA n'est plus choisi par le CÉ (les parents d'élèves ayant un plan d'intervention recevront un courriel à cet effet).

## **8. Adoption de la procédure d'élection**

Madame Moreau informe l'assemblée de la procédure d'élection. Elle explique qu'elle agira à titre de présidente d'élection. Les membres doivent prévoir un petit discours. Les nouveaux membres doivent s'engager pour un mandat de deux ans.

## **9. Élection de 3 nouveaux membres**

Trois parents proposent leur candidature : Madame McCann et Madame L'heureux et Madame Ménard.

Aucun vote n'est nécessaire;

Mme Gaudreau agira comme membre substitut.

Aucun vote n'est nécessaire;

## **10. Élection d'un représentant au comité de parents du CSSPO**

Monsieur Boucher sera représentant au comité de parents.

Élue par acclamation

## **11. Organisme de participation des parents (OPP)**

Il est proposé par Madame Guévremont qu'il y ait un comité de l'OPP par immeuble.

Adopté à l'unanimité

## **12. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant complété, la levée de l'assemblée est proposée par Madame L'heureux à 19h17.

Adopté à l'unanimité  
Résolution AG 24-25-03